



Concertation continue sur le projet HoloSolis
d'usine de panneaux solaires à Hambach

PRÉSENTATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE

2 avril 2024

Déroulé de la rencontre

Introduction

- *Jan Jacob BOOM-WICHERS, Président d'HoloSolis*
- *Bernard CHRISTEN, garant de la concertation*

1) Organisation du site

- *Thomas PLAINFOSSÉ,
Construction Manager, HoloSolis*

Echanges avec la salle

2) Composition architecturale et paysagère

- *Didier Garcin, Architecte, Unanime*

Echanges avec la salle

3) Insertion paysagère

- *Didier Garcin, Architecte, Unanime*
- *Alexandre Muller, Chef de Projets,
SEBL Grand Est*

Echanges avec la salle



Mot de bienvenue

Roland ROTH,

**Président de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences**

 **Holosolis**



www.concertation-holosolis.org

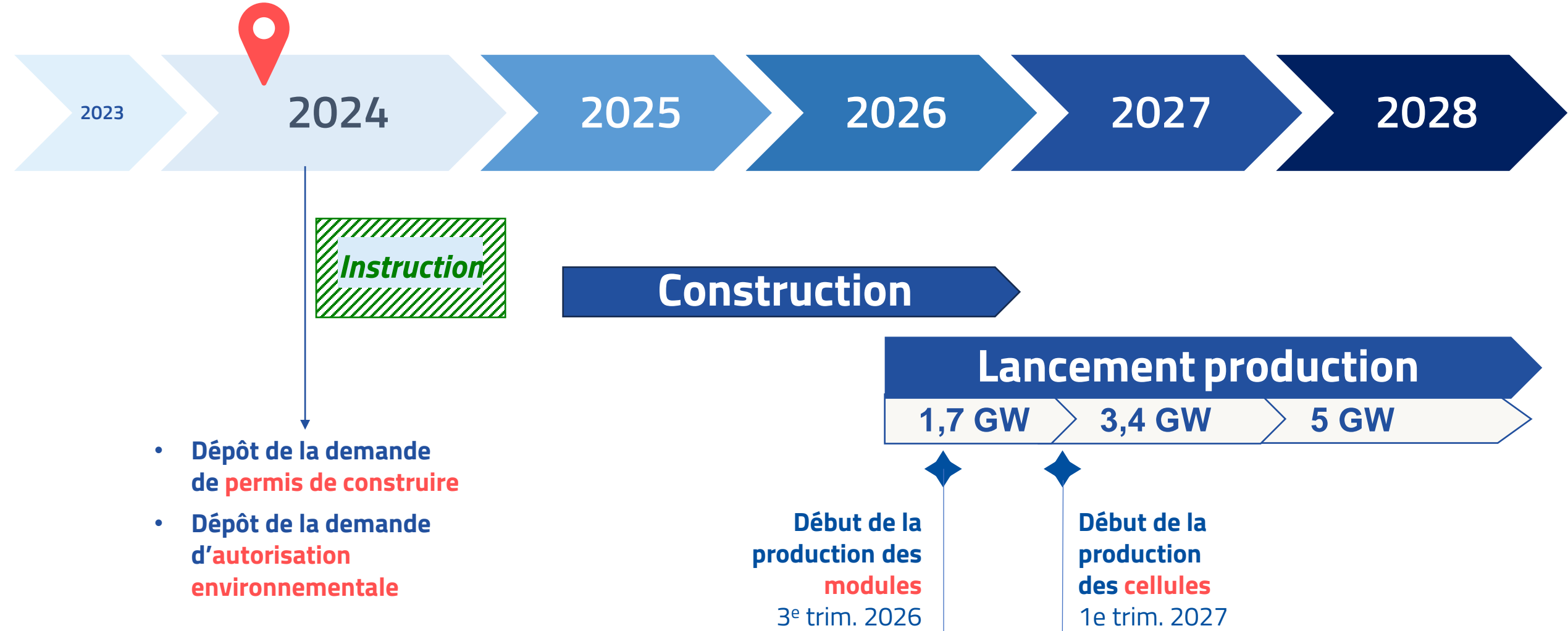


Introduction

Jan Jacob BOOM-WICHERS,

Président d'HoloSolis

Où en est le projet ?



Les changements réglementaires

Le **Net Zero Industry Act** sera publié en mai/juin.

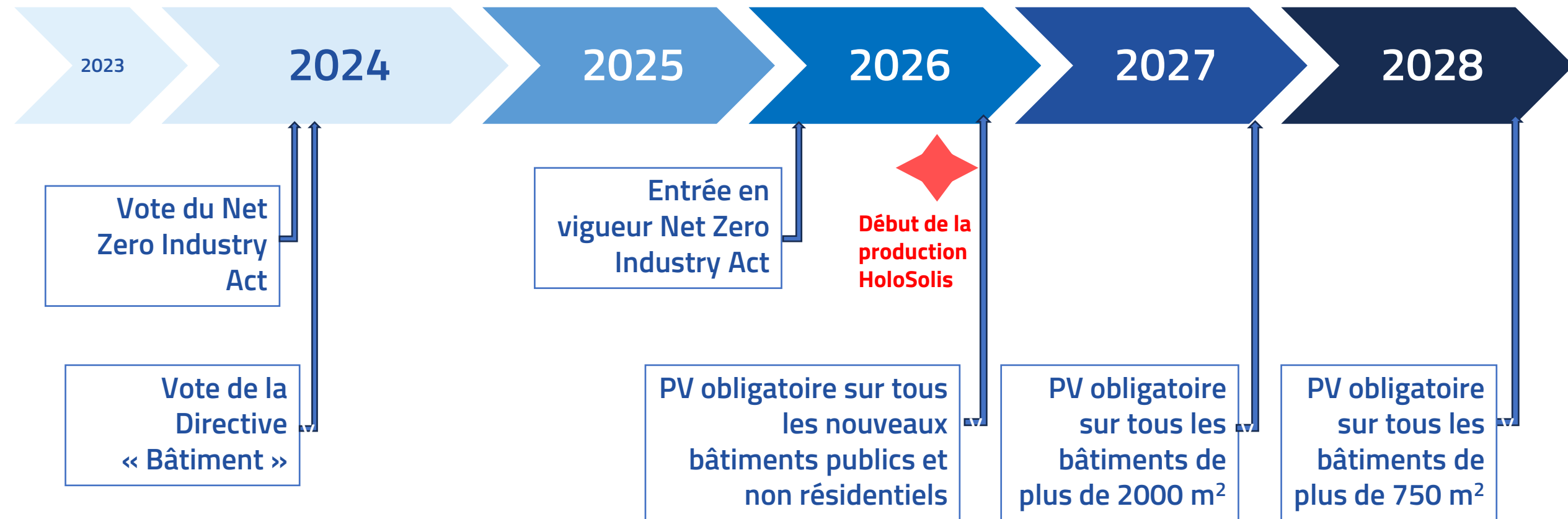
→ *Impose aux Etats Membres d'introduire des règles dans le soutien public pour arriver à **30 GW de production européenne de panneaux solaires en 2030***



La **Directive « Efficacité énergétique des bâtiments »** impose d'installer des **panneaux solaires sur les bâtiments**.



Les jalons d'application de la réglementation



Que s'est-il passé depuis la fin de la concertation préalable le 31 octobre 2023 ?

BILAN DE LA CONCERTATION
Concertation préalable décidée au titre de l'article L.121-8

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION DE CELLULES ET MODULES PHOTOVOLTAÏQUES

Dates de la concertation préalable
Du 25 septembre 2023 au 31 octobre 2023

Garant.e.s désigné.e.s par la Commission nationale du débat public
Valérie Trommetter - Bernard Christen

Date de remise du rapport, le 27 novembre 2023

LA commission nationale du débat public **CNDP**

Bilan des garants

Holosolis **Rte** Le réseau de transport d'électricité

PROJET D'USINE DE FABRICATION DE CELLULES ET DE MODULES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA ZAC EUROPOLE 2 DE HAMBACH (57)



BILAN DES MAÎTRES D'OUVRAGE

Les enseignements de la concertation préalable et les mesures envisagées par les maîtres d'ouvrage pour en tenir compte dans la poursuite du projet

Bilan & engagements HoloSolis / Rte

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commission nationale du débat public

Avis n° 2024 / 4 / HOLOSOLIS / 5 du 10 janvier 2024 relatif au projet d'usine de fabrication de panneaux photovoltaïques à HAMBACH (57)

La Commission nationale du débat public,

Vu le code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment le I de l'article L.121-8 ;
Vu la décision n° 2023 / 85 / HOLOSOLIS / 1 du 5 juillet 2023 décidant d'organiser une concertation préalable sur le projet d'usine de fabrication de panneaux photovoltaïques à HAMBACH ;
Vu le bilan du garant et de la garante de la concertation préalable sur le projet HOLOSOLIS en date du 27 novembre 2023 ;
Vu la réponse du maître d'ouvrage au bilan du garant et de la garante tirant les enseignements de la concertation préalable de décembre 2023 ;
Vu la décision n°2024 / 3 / HOLOSOLIS / 4 du 10 janvier 2024 prenant acte de la réponse du maître d'ouvrage de décembre 2023 au bilan du garant et de la garante ;

Après en avoir délibéré et conformément aux enseignements de la concertation préalable,

CONSTATE QUE :

- le document publié par le maître d'ouvrage suite au bilan de la concertation préalable apporte des réponses aux demandes de précisions.
- le maître d'ouvrage s'engage à faire siennes l'ensemble des recommandations émises par la garante et le garant.
- la réponse du maître d'ouvrage est conforme avec les échanges et contributions du public.

Fait le 10 janvier 2024.

Le Président
PAPINUTTI marc.papinutti
Date : 2024.01.10 18:56:18 +01'00'

Le président
M. Papinutti

Avis CNDP

Début de la concertation continue

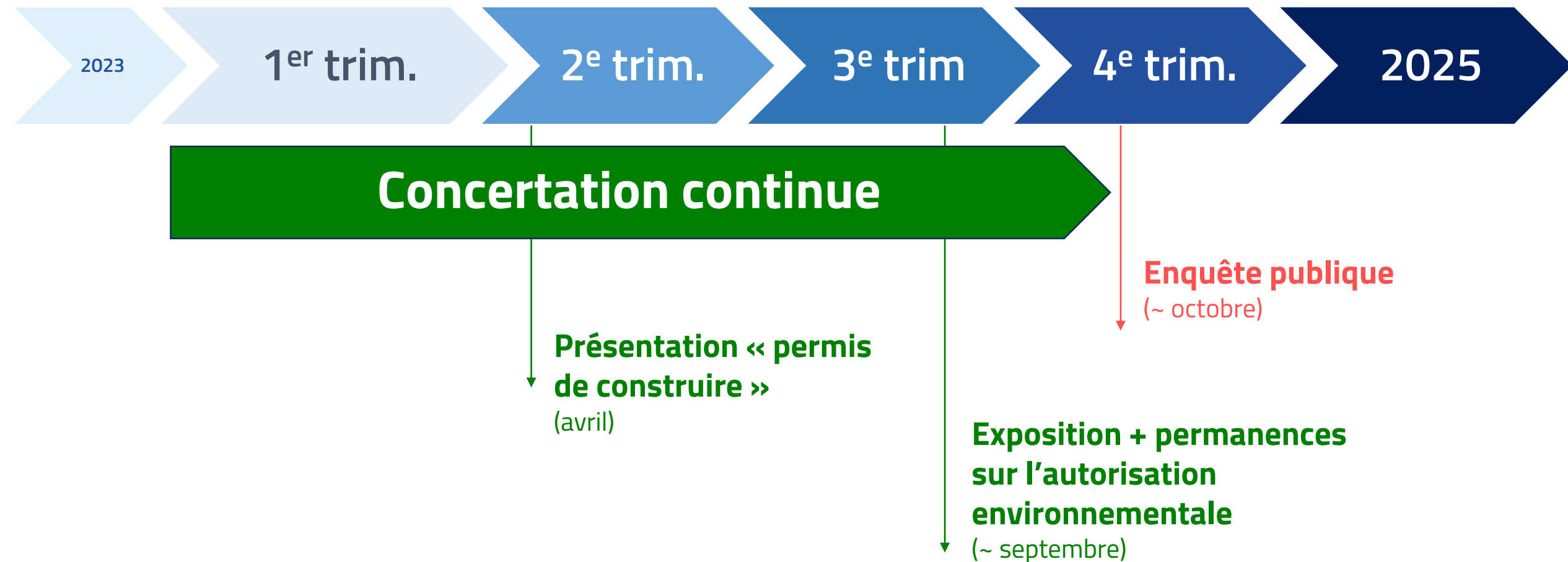


www.concertation-holosolis.org / www.debatpublic.fr

Pourquoi sommes-nous ici aujourd'hui ?

- Une rencontre conforme à **notre engagement** de revenir vers vous avant le dépôt du permis de construire ...
- ... pour **partager les évolutions du projet architectural** et de son insertion paysagère ...
- ... opérées notamment en fonction des **enseignements / apports de la concertation** préalable

Les prochains rendez-vous de concertation



Et toujours : www.concertation-holosolis.org

 **Holosolis**



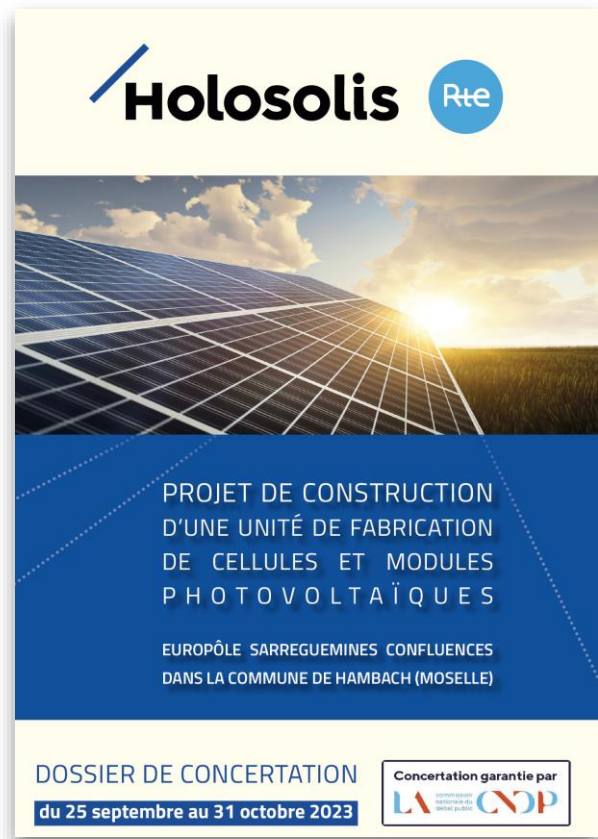
www.concertation-holosolis.org

Bernard CHRISTEN

Garant de la concertation

Concertation garantie par





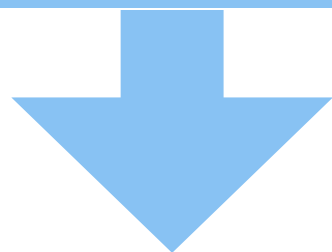
Concertation garantie par



Concertation garantie par



La démocratie participative est à la fois un enjeu social, un enjeu politique et un droit



La CNDP, pour permettre une participation citoyenne en confiance

RAPPEL

Concertation garantie par



CNDP, nos missions

- **Veiller au droit constitutionnel à l'information et à la participation du public**
 - *L'article 7 de la Charte constitutionnelle de l'environnement dispose que « toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ».*
- **Organiser le débat public et garantir les concertations**
- **Rendre compte des résultats des débats**
- **Développer la culture de la participation**
- **Concilier**

RAPPEL

Concertation garantie par



CNDP, nos valeurs

- L'indépendance
- La neutralité
- La transparence
- L'égalité de traitement
- L'argumentation
- L'inclusion

RAPPEL

Concertation garantie par



RAPPEL

CNDP

En action et situation, nous veillons à :

- Garantir une communication favorisant une large participation
- Garantir une information juste et complète
- Veiller à une démarche sincère et constructive
- Veiller à une qualité de débats argumentés
- Assurer la rédaction du Bilan de la Concertation

Concertation garantie par



Après la Concertation préalable, la Concertation post

Article L121-8-1 du Code de l'environnement : après une concertation préalable décidé par la commission nationale du débat public le maître d'ouvrage est tenu par la loi de continuer l'information et la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique

Concertation garantie par

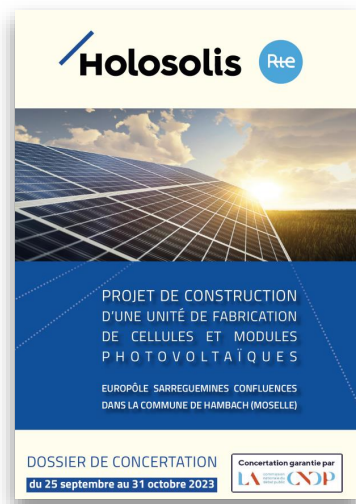


Après la Concertation préalable, la Concertation post

La CONCERTATION POST doit bien être une phase d'information et de participation, qui permet une continuité de dialogue entre le public, les acteurs impliqués et le responsable du projet

Le garant doit s'assurer que le public puisse suivre l'avancement du projet ainsi que la mise en oeuvre des engagements pris par le maître d'ouvrage durant la concertation préalable (information sur les études réalisées, communication sur les étapes décisionnelles, etc) et dans sa réponse aux recommandations du garant.

Concertation garantie par



Pour la concertation post préalable *Holosolis - Rte*, la CNDP a nommé comme garant :



bernard.christen@garant-cndp.fr

 **Holosolis**



www.concertation-holosolis.org

Thomas PLAINFOSSÉ,

Construction Manager HoloSolis



1. L'organisation du site

L'organisation du site (version antérieure)



Autoroute

Seifert

- 1 – Production
- 2 – Innovation
- 3 – Bureaux, restaurant, crèche
- 4 – Entrepôts
- 5 – Facilities
- 6 – Parkings (avec ombrières)

L'organisation du site aujourd'hui



- 1 – Production
- 2 – Innovation
- 3 – Bureaux, restaurant
- 4 – Entrepôts
- 5 – Facilities
- 6 – Parkings avec ombrières
- 7 – Aire d'attente poids lourds

Fonctionnement du site de production antérieur

1 - Entrée matières premières et sous composants

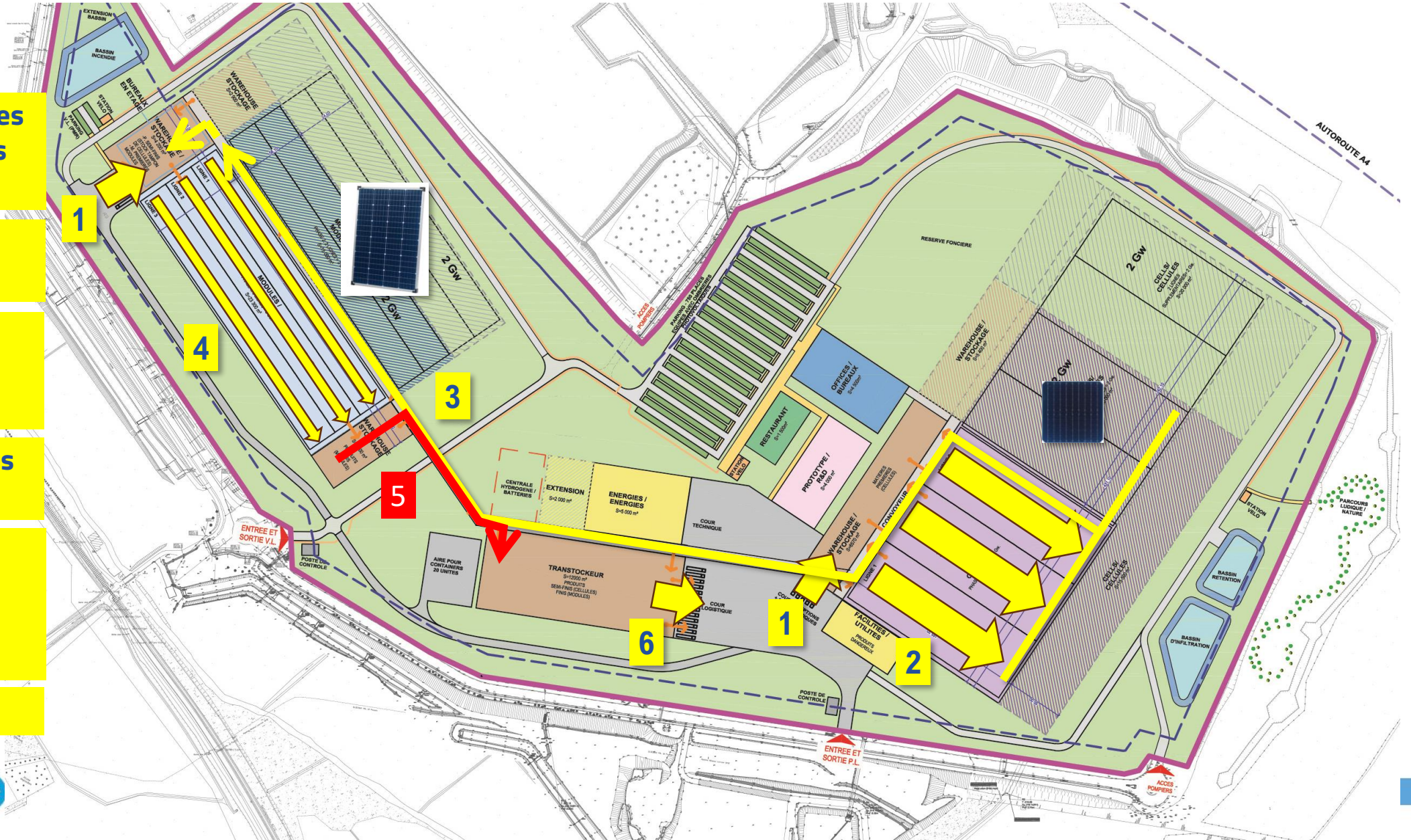
2- Fabrication cellules

3 - Transport des cellules au bâtiment module

4 - Fabrication des modules

5 – Transport et stockage des modules avant expédition

6 – Expéditions



Fonctionnement du site de production aujourd'hui

1 – Entrée matières premières et sous composants

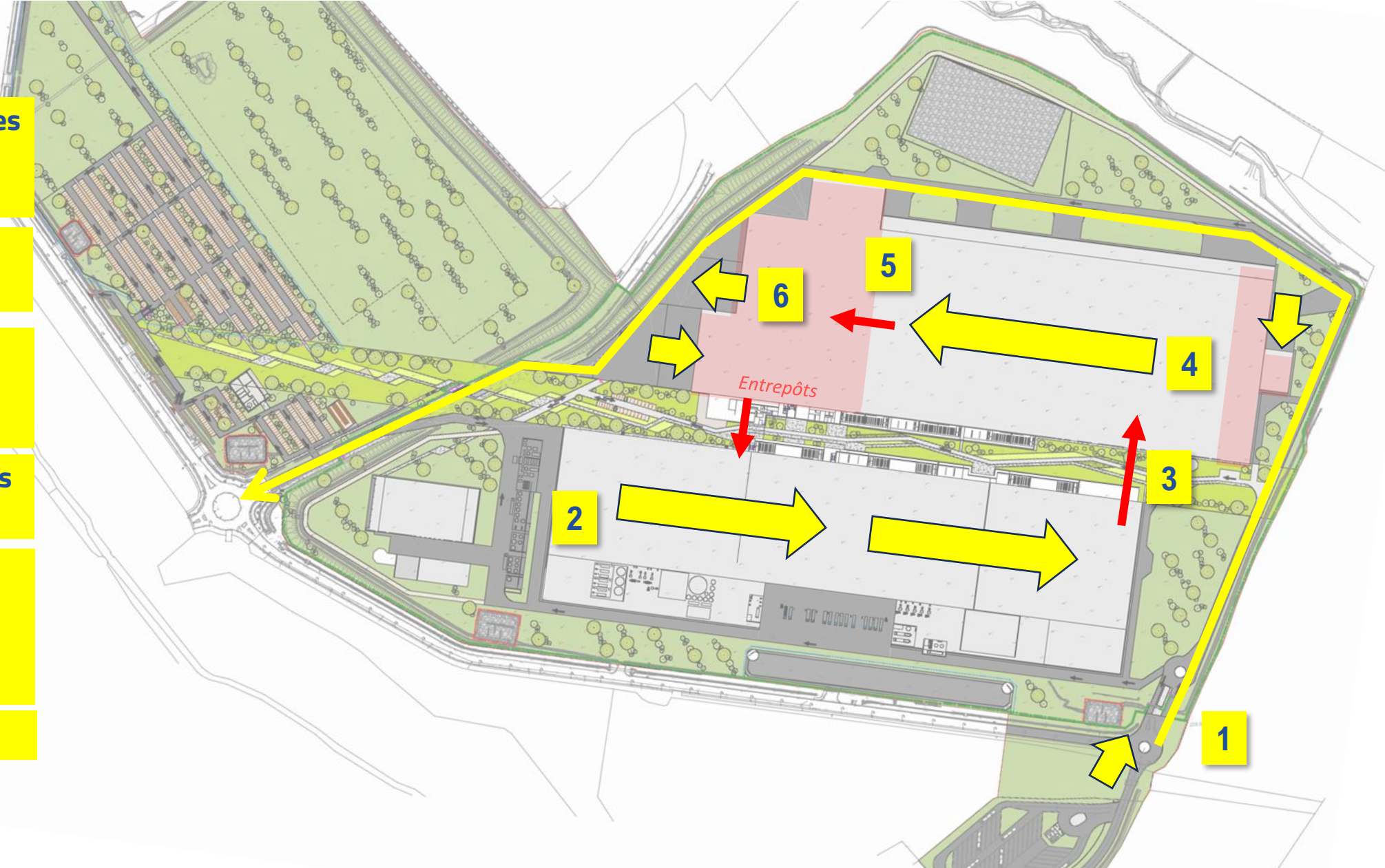
2 – Fabrication cellules

3 – Transport des cellules au bâtiment module

4 – Fabrication des modules

5 – Packaging et stockages des modules avant expédition

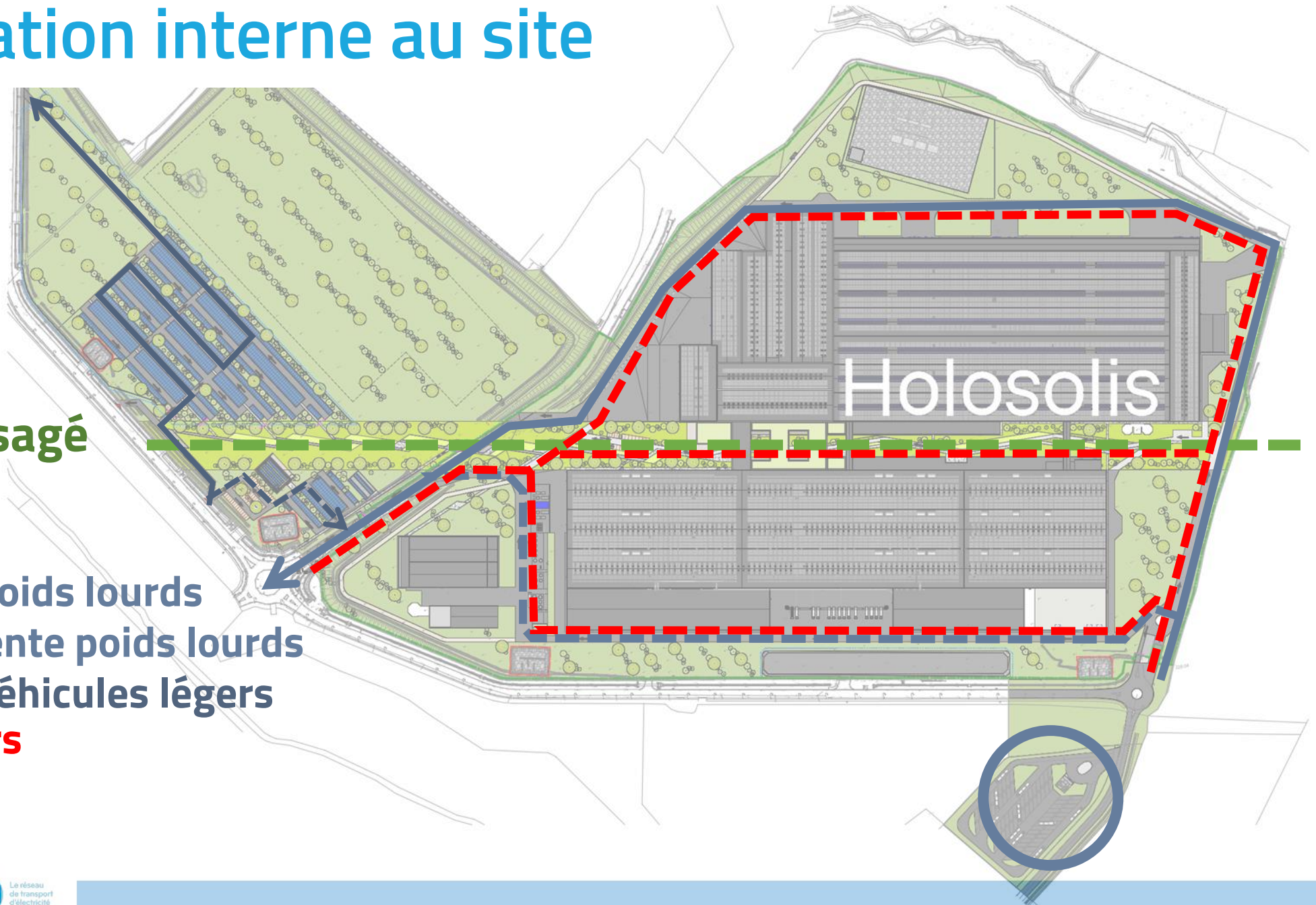
6 – Expéditions



Circulation interne au site

Axe paysagé

1. Circuit poids lourds
2. Aire attente poids lourds
3. Circuit véhicules légers
4. **Pompiers**



Echanges



Didier GARCIN,

Architecte, Unanime



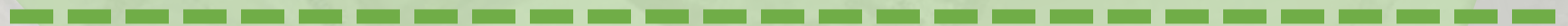
2. Composition architecturale et paysagère

Composition architecturale

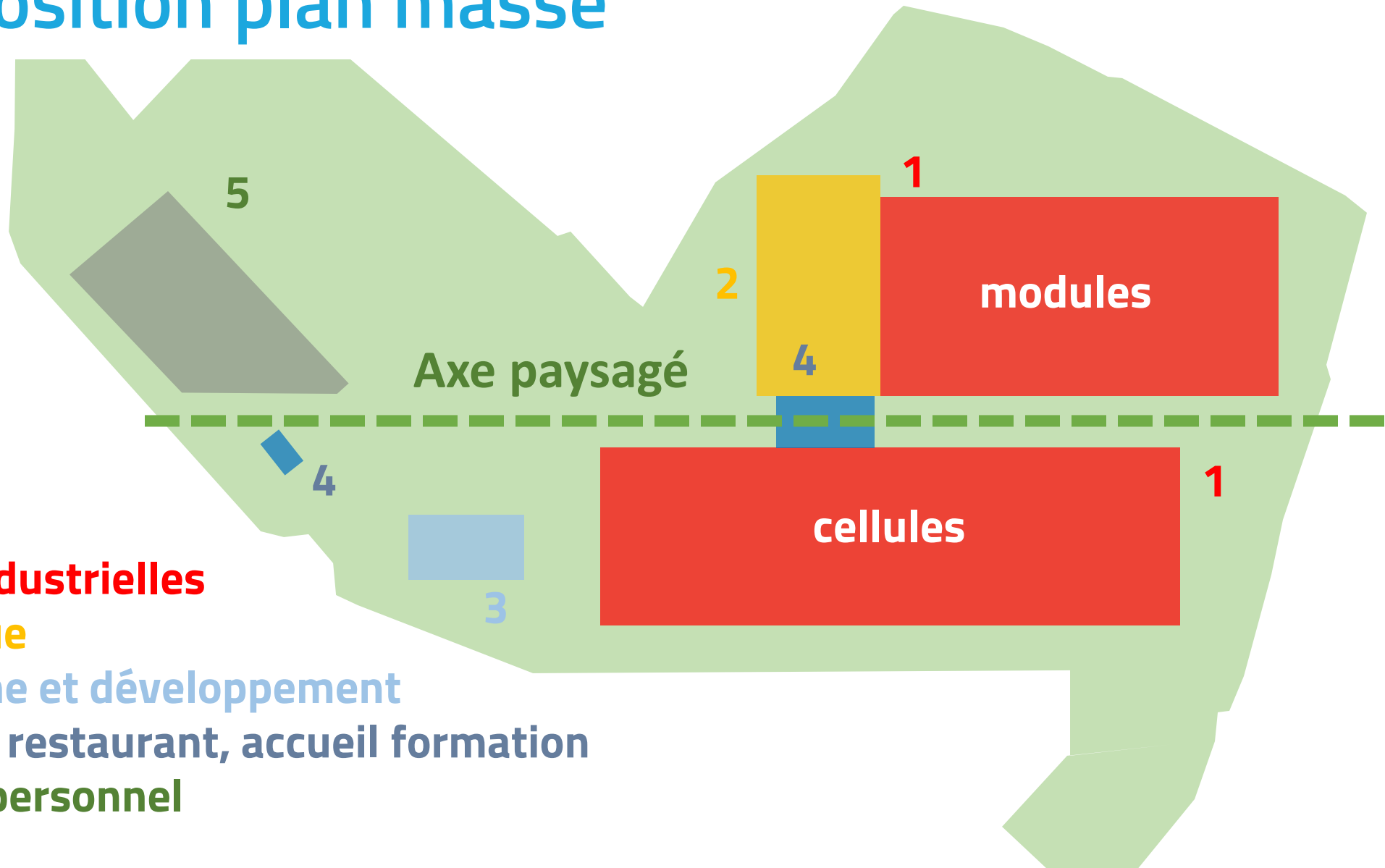


Composition plan masse

Axe paysagé



Composition plan masse



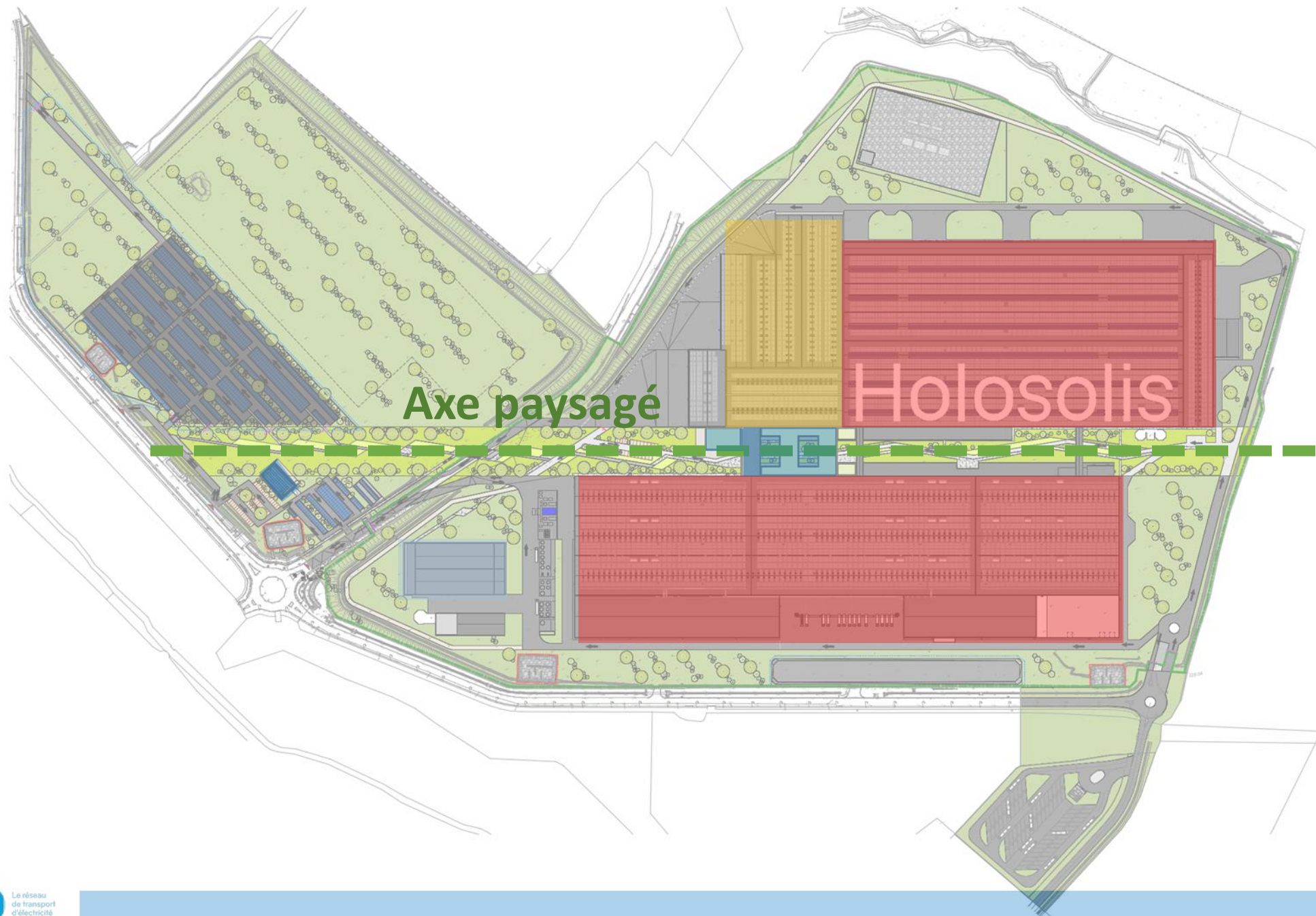
1. Halles industrielles

2. Logistique

3. Recherche et développement

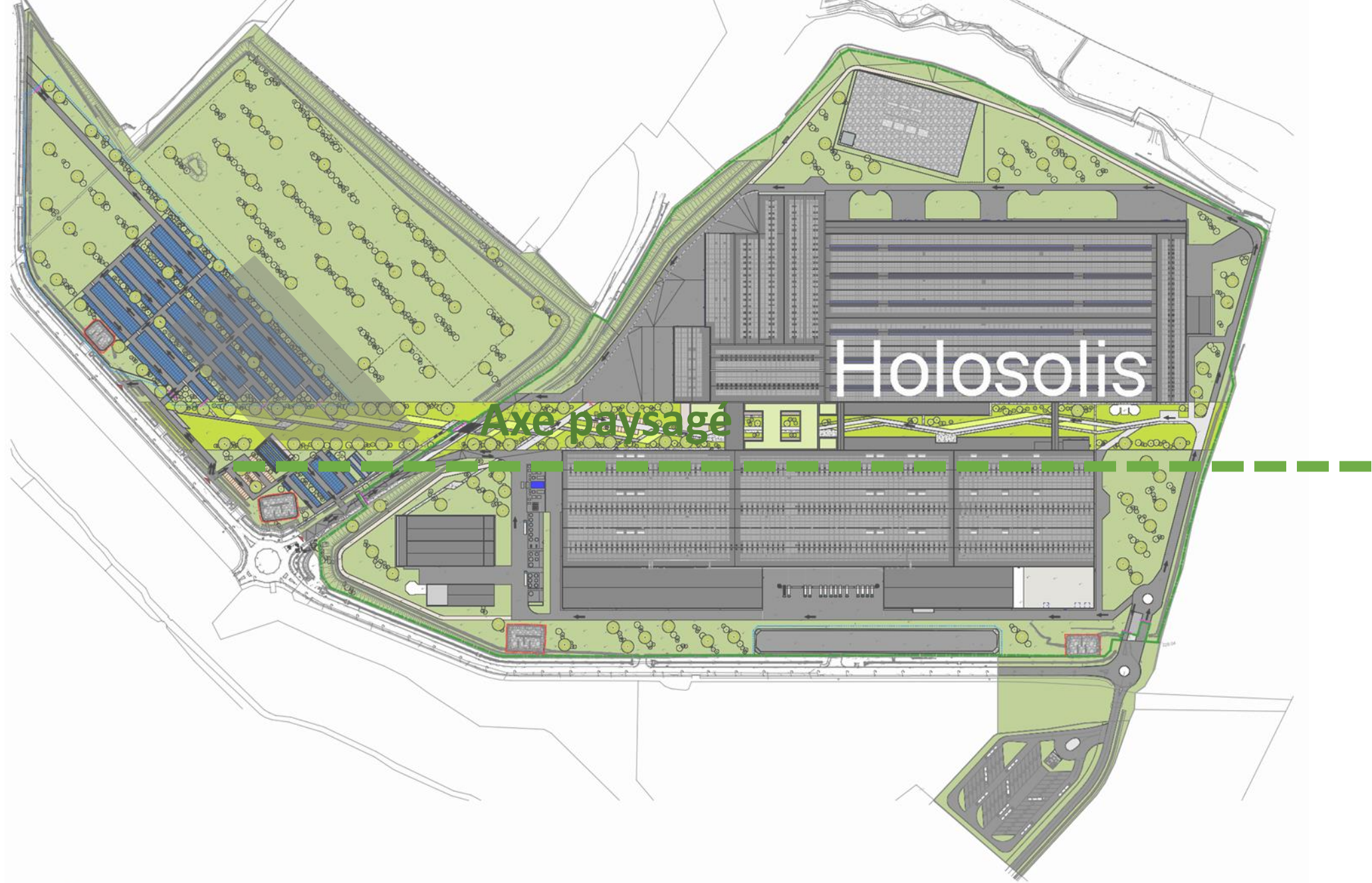
4. Bureaux, restaurant, accueil formation

5. Parking personnel



Axe paysagé

Holosolis



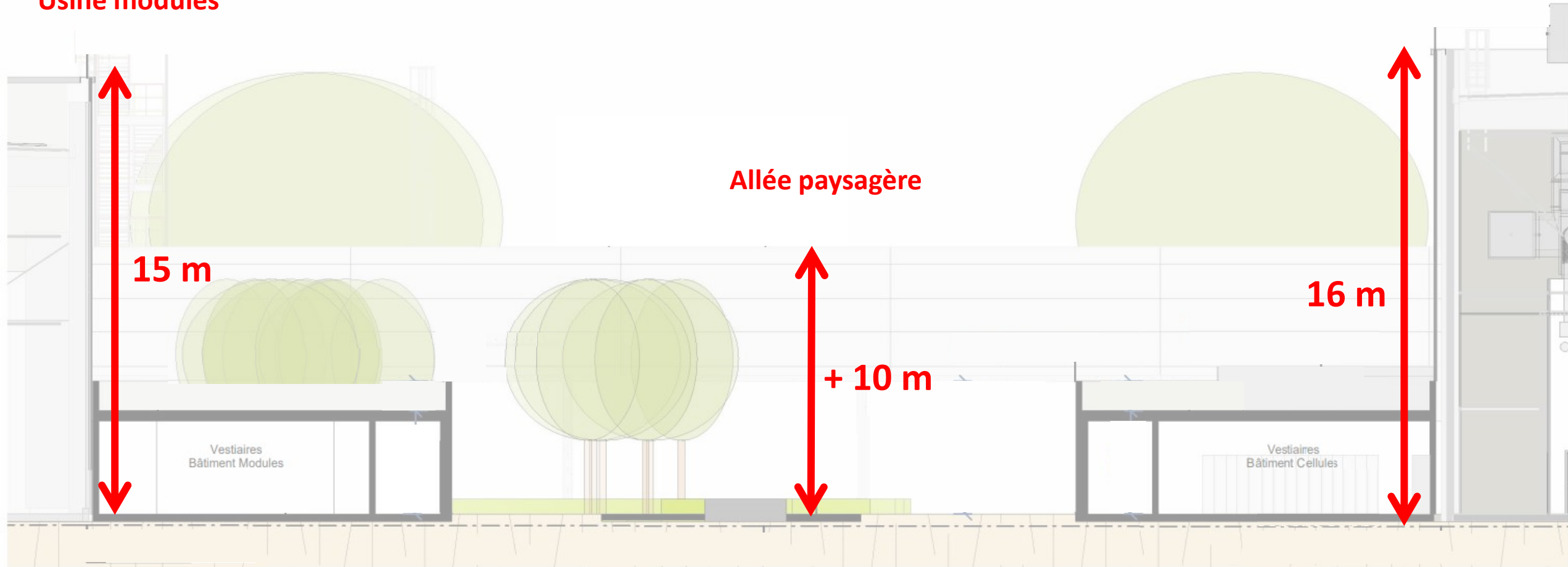
Holosolis

Axe paysagé

Hauteur des bâtiments

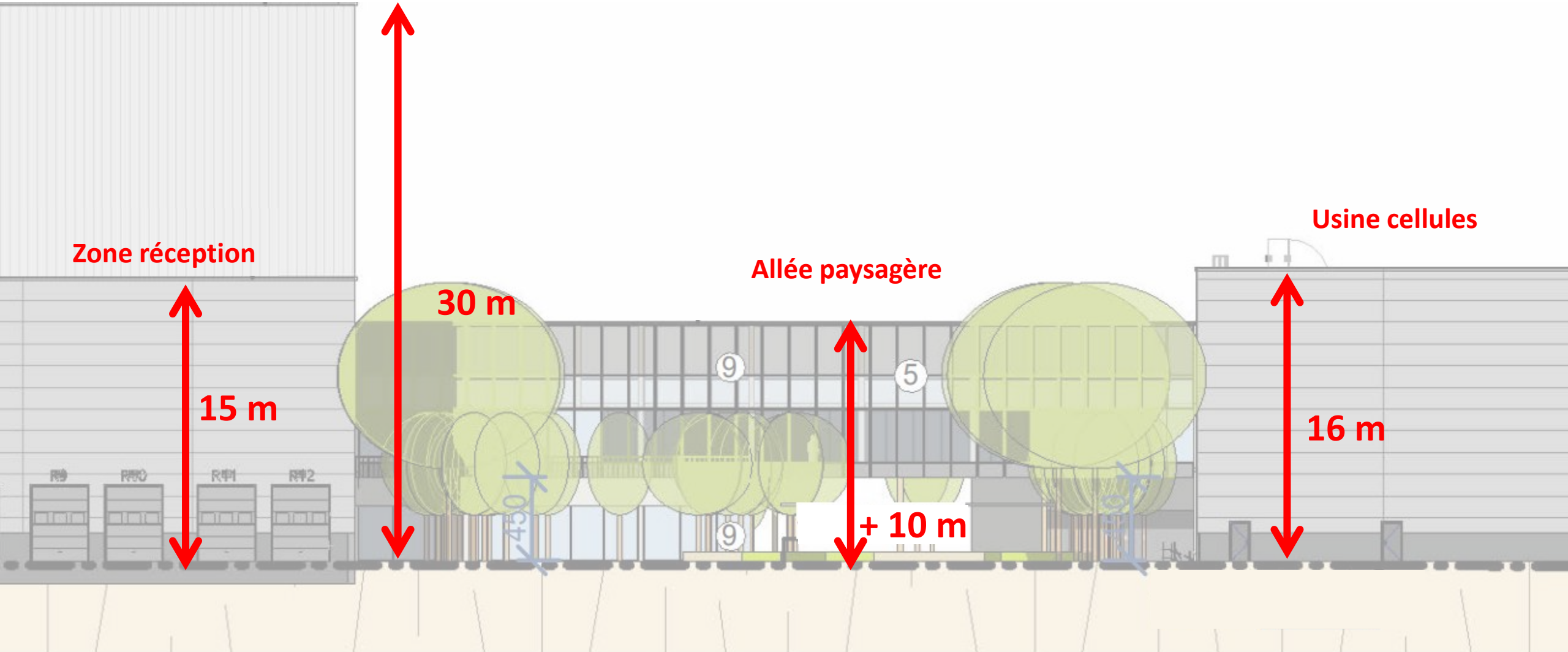
Usine modules

Usine cellules



Hauteur des bâtiments

Entrepôt



Bureaux



Bâtiment R&D

VUE DEPUIS LA JONCTION
AMPERE / JOLIOT-CURIE



Bâtiment d'accueil



Palette matériaux

> halles industrielles



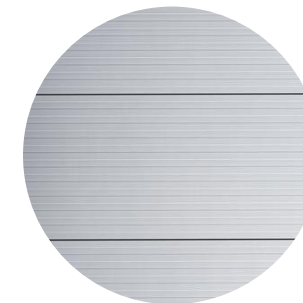
RAL 7035



Lame ST 500, finition métallisée – RAL 7035



Bardage type Kingsplan, finition métallisée – RAL 7037



RAL 7037

Cassette type SP aspect brillant – type « Ippokamp »



RAL 5003

Palette matériaux

> *Bureaux, restaurant, accueil - formation*



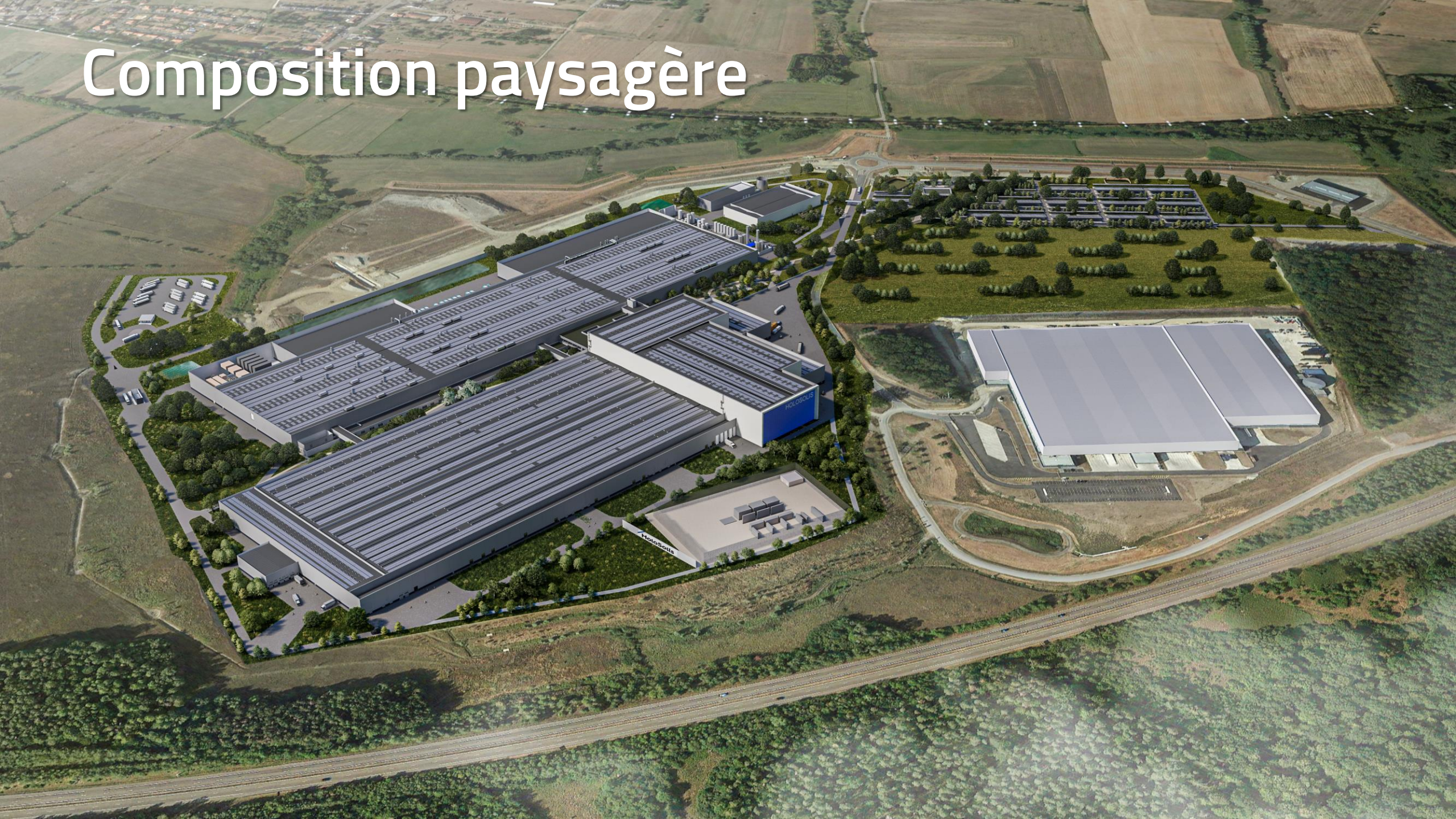
Béton brut lasuré

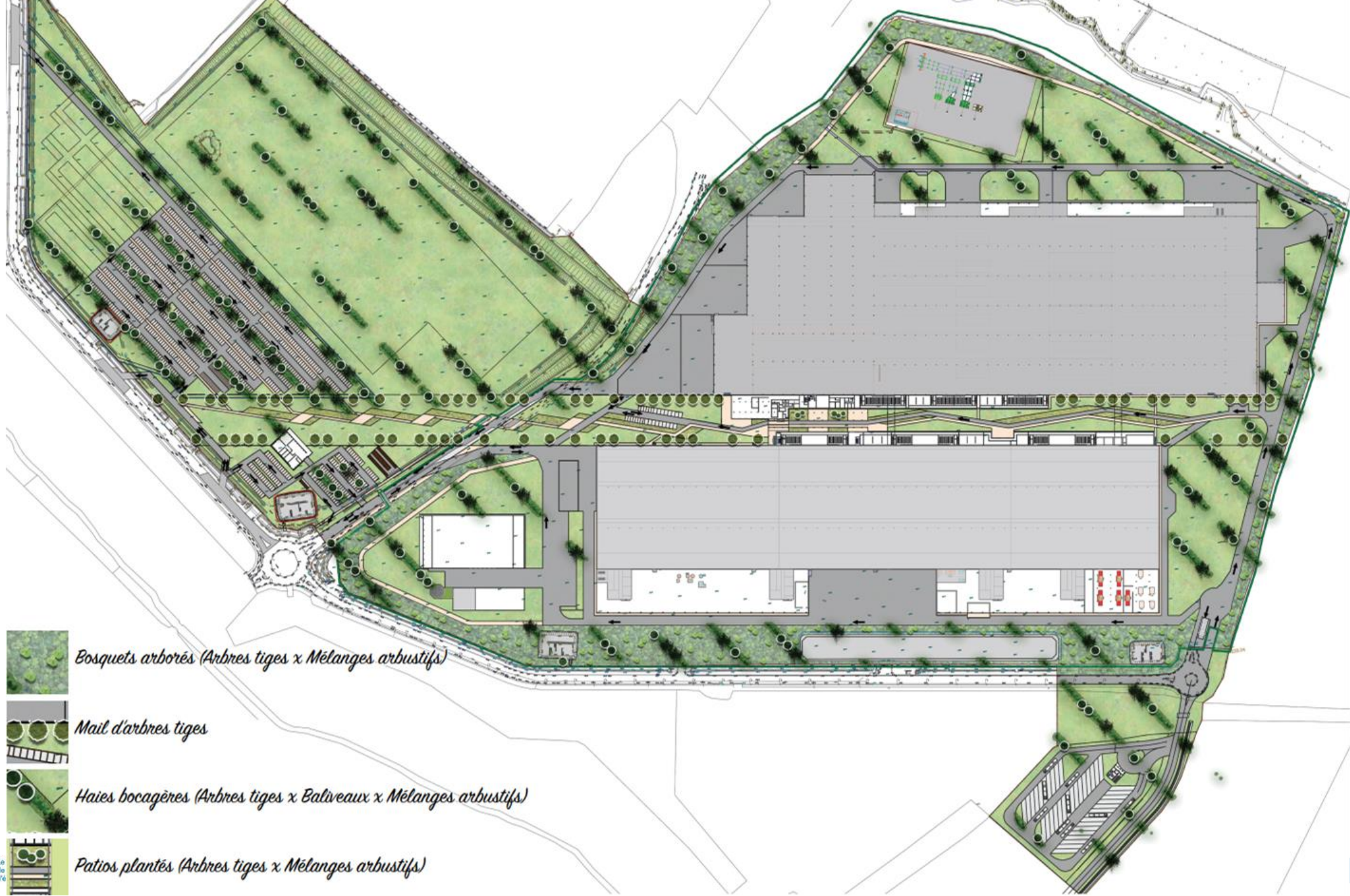


Mur rideau – Surface vitrée + panneaux sandwichs / métallique laqué + serrurerie aluminium RAL 7037

RAL 7037

Composition paysagère





Bosquets arborés (Arbres tiges x Mélanges arbustifs)

Mail d'arbres tiges

Haies bocagères (Arbres tiges x Baliveaux x Mélanges arbustifs)

Patios plantés (Arbres tiges x Mélanges arbustifs)



Démarche environnementale :

- Essences locales robustes
- Pas d'engrais, ni de traitements
- Utilisation du compost du site
- Arrosage goutte à goutte et asperseurs pour les gazons
- Paillage systématique pour les massifs
- Equipements pour la biodiversité : nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, etc.

Entretien différencié :

- Arrosage limité à la 1^{ère} année
- Pas de taille
- 2 fauches par an pour les espaces enherbés et prairies fleuries





Patios plantés

Prairie fleurie

Promenade piétonne

Voie carrossable (VL. Pompiers)

Mail d'arbres tiges

Massifs arbustifs de mélange (graminées x vivaces)

Placettes (assises, murets, banquettes...)

Espaces de repos

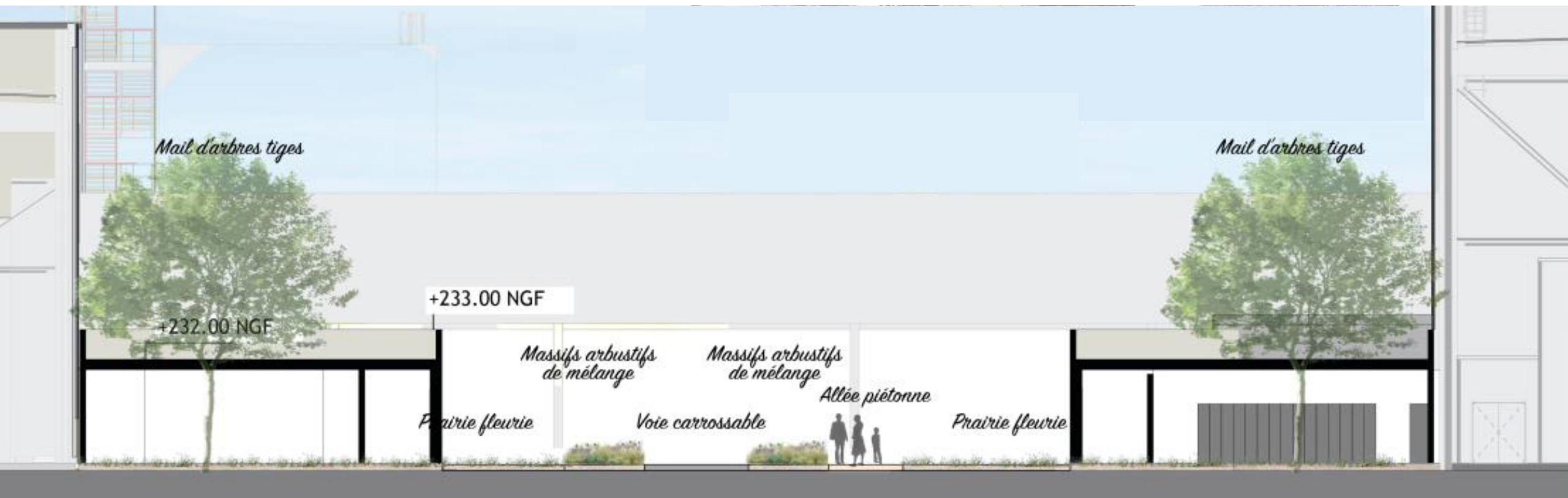


Patios



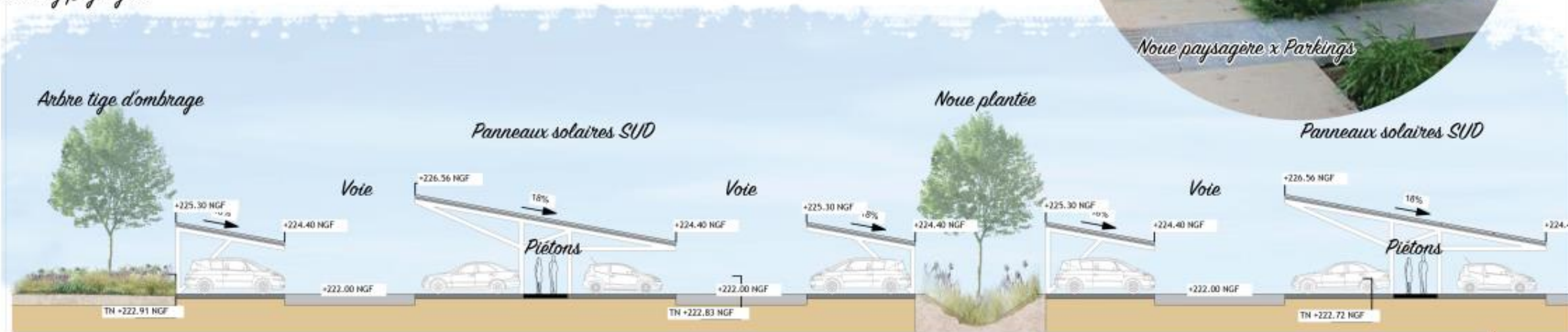
Espaces de rencontre et de détente







Parking paysager



Noue paysagère x Parkings

Les accès

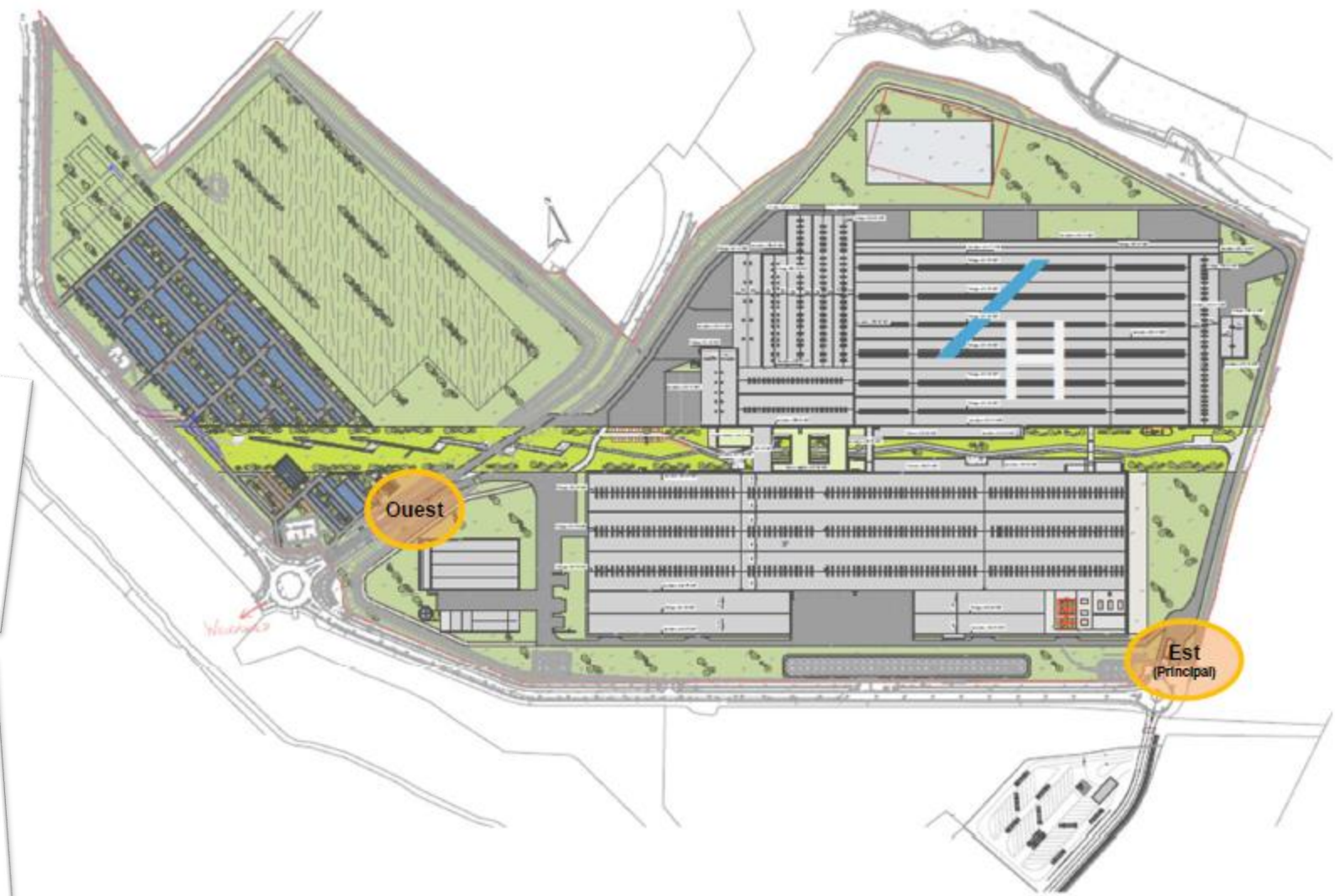


Illustration n°30 : Localisation des postes de garde

Echanges

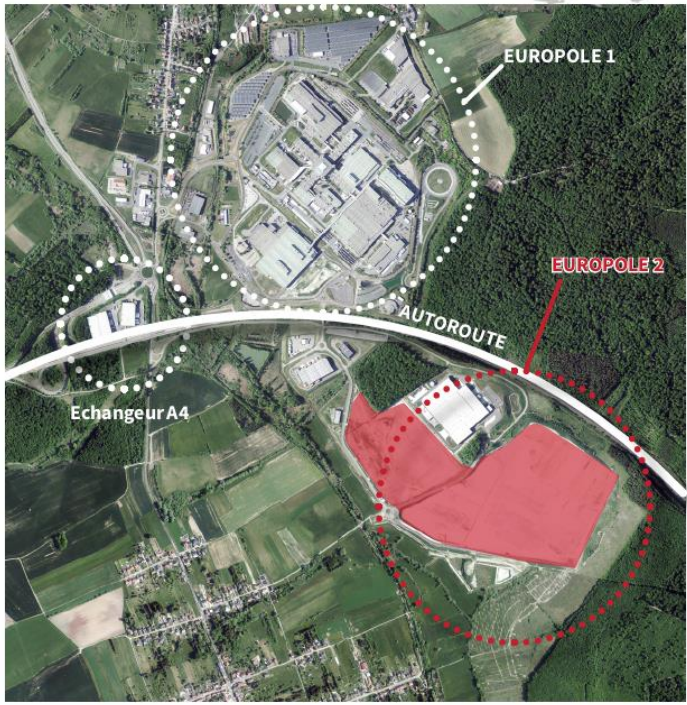


Didier GARCIN,

Architecte, Unanime



3. L'insertion paysagère



Vue depuis l'A4



Perspective côté route Ampère



Zone des prises de vues et photomontages



Le paysage de jour : EXISTANT (Bellevue)



Le paysage de jour : AVEC ajout usine (Bellevue)



Le paysage de jour : EXISTANT (Glad)



Le paysage de jour : AVEC ajout usine (Glad)



Alexandre MULLER,

Chef de Projets, SEBL Grand Est

Le paysage de jour : EXISTANT (Bellevue)



Le paysage de jour : AVEC plantations (Bellevue)



Le paysage de jour : AVEC usine & plantations (Bellevue)



Le paysage de jour : EXISTANT (Glad)



Le paysage de jour : AVEC plantations (Glad)



Le paysage de jour : AVEC usine & plantations (Glad)



Echanges





Conclusion

Jan Jacob BOOM-WICHERS,

Président d'HoloSolis

Prochain rendez-vous de la concertation continue

**Exposition &
permanences**

Automne 2024

**Présentation des éléments
de la demande
d'autorisation
environnementale**

 **Holosolis**



www.concertation-holosolis.org